



Compte rendu de séance

Séance du 27 Septembre 2017

L'an 2017 et le 27 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du conseil sous la présidence de VUADELLE Didier Maire

Présents : M. VUADELLE Didier, Maire, Mme ANDRE Brigitte, Mme CHABOCHE Hélène, M. COME Sébastien, Mme FABRE Françoise, M. FARINA Bruno, Mme FINK Pascale, M. FLOGNY Jacques, Mme GERNEZ Nelly, Mme HAMARD Jackie, M. HUSSON Bernard, M. JACOB Sébastien, Mme LEFEVRE Danyelle, M. LESTRADE André, M. MULLER Rodolphe, Mme NOUNI Myriam, Mme SEGUIN Sylvie, M. SOURISSEAU Gérard, M. VAILLANT Jean-Pierre, Mme VUILLEUMIER Magali

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme CASSOURA Martine à Mme VUILLEUMIER Magali, M. CHEVALLIER Olivier à M. VAILLANT Jean-Pierre, Mme COMMON Céline à Mme ANDRE Brigitte, M. FRADIN Christian à M. VUADELLE Didier, M. GARNIER CASTELLI Jean à M. FARINA Bruno

Excusé(s) : M. AKTAS Christophe, Mme SILVESTRE Roselise

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 20

Date de la convocation : 18/09/2017

Date d'affichage : 18/09/2017

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de Dreux le : 02/10/2017

A été nommé(e) secrétaire : M. JACOB Sébastien

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- RETRAIT DE LA COMMUNE DE MOUETTES DE L'AGGLO DE DREUX - 2017C06D01
- TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE - TRANCHE 1 : RESTAURATION BASSE NEF SUD - DEMANDES DE SUBVENTION - 2017C06D03
- FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ) - PARTICIPATION FINANCIERE - 2017C06D04
- FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) - PARTICIPATION FINANCIERE 2017 - 2017C06D05
- PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE TERRITOIRE (PACT 2018) - DEMANDE DE SUBVENTION - 2017C06D06

RETRAIT DE LA COMMUNE DE MOUETTES DE L'AGGLO DE DREUX

réf : 2017C06D01

Monsieur le Maire informe le Conseil que par délibération n°12-2017 du 5 mai 2017, notifiée le 18 mai 2017, le Conseil municipal de la commune de Mouettes a présenté sa demande de retrait de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux pour adhésion au 1er janvier 2018 à la Communauté d'Agglomération «Evreux Portes de Normandie».

Le Conseil communautaire s'est prononcé le 26 juin 2017 pour approuver le retrait lequel emporte modification de l'article 1er «COMPOSITION» des statuts listant les communes adhérentes. Toutes les autres stipulations des statuts, notamment les compétences transférées, demeurent inchangées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 5211-19 ;

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le retrait de la commune de Mouettes.

A l'unanimité, le Conseil, accepte la modification de l'article 1er et donc le retrait de la Commune de Mouettes.

A l'unanimité (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE TRANCHE 1 : RESTAURATION BASSE NEF SUD DEMANDES DE SUBVENTION

réf : 2017C06D03

Monsieur le Maire propose au Conseil de solliciter une aide financière auprès du Conseil départemental et de l'Etat pour les travaux de Restauration de l'église, selon le plan de financement suivant :

	Montants en €	%
Autofinancement	62 073,67 €	30 %
Etat	62 073,67 €	30 %
Conseil départemental	82 764,90 €	40 %
TOTAL	206 912,23 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve, à l'unanimité :

- le plan de financement présenté,
- la sollicitation financière de l'Etat et du Conseil départemental pour ces travaux.

A l'unanimité (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)

FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ) PARTICIPATION FINANCIERE

réf : 2017C06D04

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

La loi du 14 août 2004 prévoit que les communes peuvent participer au financement de ce fonds aux côtés du département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise le Maire à abonder le Fonds d'Aide aux Jeunes de la somme de 500 €, pour l'année 2017,
- demande à être tenu informé des bénéficiaires du Fonds.

A l'unanimité (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)

**FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)
PARTICIPATION FINANCIERE 2017
réf : 2017C06D05**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le Conseil départemental est chargé de la gestion du Fonds de solidarité logement.

La participation à ce fonds s'élève à 3,00 € par logement social situé sur le territoire de la commune, soit un total de 1 434,00 € correspondant à 478 logements.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- de contribuer au Fonds de solidarité logement au titre de l'année 2017,
- de verser une participation s'élevant à la somme de 1 434,00 €.

A l'unanimité (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)

**PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE TERRITOIRE (PACT 2018)
DEMANDE DE SUBVENTION
réf : 2017C06D06**

Dans le cadre de la politique de développement culturel et artistique de la commune, Monsieur le Maire propose au Conseil d'organiser une nouvelle saison culturelle pour l'année 2018. Monsieur FLOGNY Jacques présente le projet artistique et culturel du territoire de la Vallée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le PACT 2018 et sa réalisation,
- autorise le Maire ou l'Adjointe chargée de la culture à signer la convention d'application avec le Conseil régional,
- autorise le Maire ou l'Adjointe chargée de la culture à signer les conventions nécessaires avec les communes de Saint Rémy, Bérou la Mulotière, Nonancourt, Brezolles ainsi que le Roseau Théâtre,
- sollicite les aides régionales auxquelles la commune peut prétendre.

A la majorité (pour : 16 contre : 2 abstentions : 7)

Séance levée à: 22h45